

RISQUE INONDATION

La Commune de Notre-Dame-de-Boisset est traversée par le Lavalley et le Rhins mais elle est plus particulièrement concernée par les crues du Rhins dans le secteur du Bas-de-Rhins sur la D45. (La rupture du Barrage de Villerest peut être aussi une cause d'inondation du Rhins)



ALERTE :

Sachez que dès que la commune est concernée et entre en zone orange ou rouge le Préfet donne l'alerte au Maire.

En cas de crue et de débordement sur la départementale les services de la DDE doivent couper la route pour interdire la circulation. Tant qu'il y a des panneaux d'interdiction de circuler le risque subsiste.

CONSIGNES :

En aucun cas n'essayez de traverser quelque soit votre moyen de locomotion car il y a un risque pour votre vie. Si toutefois vous êtes devant une crue qui vous barre la route et que la signalétique n'a pas été mise en place, faites demi tour et alertez les Pompiers en téléphonant au 18.

RISQUE TEMPETE

C'est un risque que l'on a subi ces dernières années...



CONSIGNES :

- Limitez vos déplacements
- Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent
- Ne vous promenez pas en forêt
- Soyez vigilant proche des maisonschutes possibles d'objets
- N'intervenez pas sur les toitures
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Fermez et obturez les ouvertures
- Ecoutez les avertissement à la radio

INFORMATIONS UTILES

ALERTES : si vous entendez les sirènes d'alerte ou le tocsin respectez les consignes de sécurité données par mégaphone, téléphone ou radio !

NIVEAUX DE VIGILANCES MÉTÉO :

- Niveau 1 : pas de vigilance particulière
- Niveau 2 : soyez attentif
- Niveau 3 : soyez très vigilant, phénomènes météo dangereux
- Niveau 4 : vigilance absolue, phénomènes météo exceptionnels

NUMÉROS UTILES :

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- POLICE SECOURS : 17
- URGENCES (portable) : 112
- MAIRIE : 04 77 62 03 31
(aux heures d'ouverture)



FRÉQUENCES RADIO :

- EUROPE 2 PAYS : 89.4 MHz
- France INFO : 105.5 MHz
- NRJ : 104.0 MHz
- CHÉRIE FM : 106.7 MHz
- RADIO SCOOP : 91.9 MHz



	Radioactivité
	Inflammable
	Très toxique
	Explosif
	Risque biologique
	Danger électrique

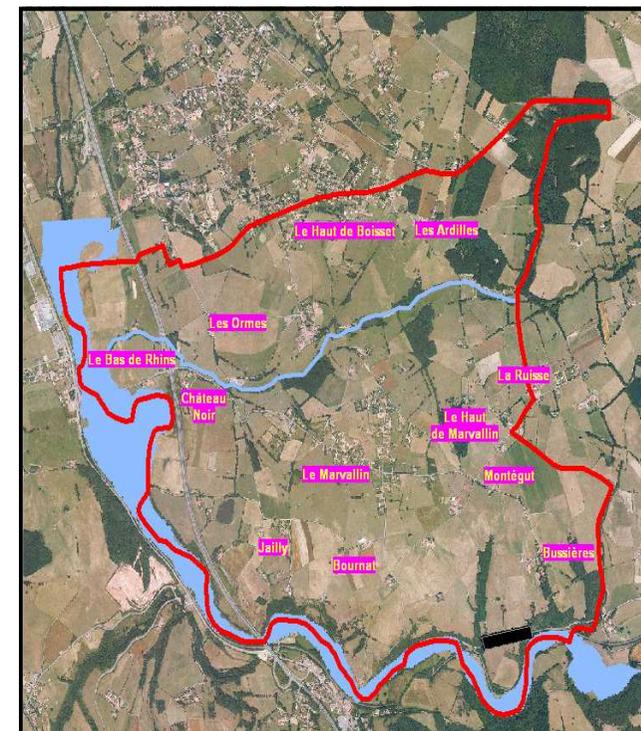
Notre Dame de Boisset



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

FACE AUX RISQUES MAJEURS

GUIDE PRATIQUE



Conservez moi à portée de main

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

On désigne par **Risque Majeur**, tout événement pouvant entraîner de graves dommages, aux personnes, aux biens ou à l'environnement.

Certes, la commune de Notre-Dame-de-Boisset n'a pas un territoire particulièrement exposé aux Risques Majeurs, mais pour autant, nous ne sommes pas à l'abri d'événements pouvant mettre en danger les habitants et leurs biens.

C'est pourquoi, conformément à l'obligation qui nous en est faite avec la loi du 13 Août 2004 sur la modernisation de la sécurité civile, nous avons mis en place un Plan Communal de Sauvegarde.

Ce plan, déclenché par le Maire en cas de crise grave, mobilise un ensemble de personnes ayant pour mission de porter assistance à la population, en étroite collaboration avec les organismes officiels de sécurité et de secours.

Par souci d'efficacité, je vous invite à lire attentivement ce dépliant dont l'ambition n'est pas de dresser une liste exhaustive des risques majeurs encourus mais de vous aider à avoir des bons réflexes au bon moment.

Conservez ce document, il pourrait vous être utile ici ou ailleurs

Le Maire

Paul DUCRUET

RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

La commune de Notre-Dame-de-Boisset est plus particulièrement concernée par le passage sur son territoire de la voie express RN7 au Bas-de-Rhins.



ALERTE :

Si vous êtes témoin d'un accident (déversement et propagation d'un produit avec nuage toxique)...Prévenez les secours en composant le 18.

Les Sapeurs Pompiers font une estimation des dangers et mettent en place un périmètre de protection.

CONSIGNES :

- Bouchez les aérations, coupez le Gaz et l'électricité, ne fumez pas, libérez les lignes téléphoniques, écoutez les avertissements à la radio, barricadez les fermetures, abritez vous dans un bâtiment.

- Ne prenez pas le risque de sortir pour aller chercher vos enfants à l'école car ils sont en sécurité auprès des services publics.

- Si un nuage toxique vient vers vous, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment ou si vous devez quitter la zone, fuyez selon un axe perpendiculaire au vent.

RISQUE DE SEISME

La commune de Notre-Dame-de-Boisset se situe dans une zone de faible probabilité de séisme. De faibles secousses ont toutefois pu être ressenties certaines fois.

CONSIGNES :

• Pendant la secousse :

- Si on est à l'intérieur d'un bâtiment : S'éloigner des fenêtres, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur

- Si on est à l'extérieur : S'éloigner des bâtiments ou des lignes électriques ou de tout élément susceptible de s'effondrer.

- Si on est en voiture : S'arrêter à distance des constructions et lignes électriques, couper le moteur et attendre la fin de la secousse dans la voiture.

• Dès la Fin de la secousse :

- Couper le gaz, l'électricité et l'eau.

- Evacuer les bâtiments et emporter papiers personnels, vêtements chauds et médicaments.

- Ne pas utiliser l'ascenseur.

- Ne pas retourner dans le bâtiment avant contrôle par secours.

- Ecouter la radio pour suivre évolution de la crise.

- Ne pas aller chercher les enfants à l'école .



RISQUES MAJEURS

Il existe trois types de risques majeurs nous concernant plus particulièrement :

- **RISQUES NATURELS** : Inondation ,tempête, canicule
- **RISQUES SANITAIRES** : Grippe Aviaire..
- **RISQUES TECHNOLOGIQUES** : Transport matières dangereuses...



MOYENS D'ALERTE :

Divers et adaptés aux sinistres !

- Tocsin (cloches de l'église à la volée)
- Voiture équipée d'un haut-parleur
- Informations par téléphone
- Porte à porte
- Médias (journaux, radio, télé, site internet)



RISQUE VOIE FERRÉE

La commune de Notre Dame de Boisset est traversée par la voie ferrée au sud du territoire vers D9 sur environ 900 m dont 350 m de tunnel.

Il n'y a pas de transport de marchandises . Les risques potentiels sont donc plutôt de deux ordres et ils concernent plus les voyageurs :

- Incendie sous tunnel
- Déraillement

CONSIGNES : Appelez Secours pompier au n° 18



RISQUE D'EPIDEMIE GRAVE

CONSIGNES GENERALES :

Appliquer les consignes signalées par les services d'hygiène et de salubrité.

CAS DE GRIPPE AVIAIRE (virus H5N1):

• Tous les propriétaires d'oiseaux doivent :

- Prendre des mesures afin de prévenir tout contact avec les oiseaux sauvages.

- Déclarer leur lieu de détention en mairie.

• En cas de découverte d'un oiseau mort :

- il est interdit de le toucher (risque important de contagion).

- il faut appeler la Mairie au 04 77 62 03 31

CAS DE GRIPPE A (virus H1N1)

• En cas de symptômes, appeler votre médecin traitant.

• Pour se protéger :

- Se laver régulièrement les mains avec une solution hydro alcoolique.

- Limiter les contacts non nécessaires avec les personnes malades.

- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque l'on tousse ou éternue. Jeter ensuite le mouchoir dans une poubelle fermée.

